



N° 80

Le 1^{er} avril 1993

LE CANADA CONTRIBUERA AU FONDS DE L'ONU POUR LE FINANCEMENT DE L'ENQUÊTE SUR LES CRIMES DE GUERRE DANS L'ANCIENNE YUGOSLAVIE

La ministre des Affaires extérieures, M^{me} Barbara McDougall, a annoncé aujourd'hui que le Canada versera 300 000 dollars au nouveau fonds de fiducie des Nations Unies pour les travaux de la Commission d'experts de l'ONU sur les crimes de guerre dans l'ancienne Yougoslavie. Le Canada est le premier pays à contribuer à ce fonds.

«Le Canada a été à l'avant-plan des efforts visant à assurer que la Commission d'experts de l'ONU dispose de ressources financières suffisantes pour remplir sa tâche. Nous demandons à la communauté internationale de se joindre à ces efforts, afin que les responsables des violations du droit humanitaire international dans l'ancienne Yougoslavie puissent être traduits en justice», a déclaré M^{me} McDougall.

La contribution du Canada au fonds servira à appuyer les travaux de la Commission d'experts de l'ONU, dont le mandat est d'étudier et d'analyser les preuves de violations graves des Conventions de Genève et d'autres violations du droit humanitaire international dans l'ancienne Yougoslavie. Ceci comprend des enquêtes sur les agressions sexuelles systématiques - une priorité pour le Canada -, les tueries en masse et les pratiques telles que la «purification ethnique», le traitement infligé aux prisonniers et aux détenus, et la destruction des biens. Un membre canadien de la Commission d'experts, le Commandant William Fenrick du ministère de la Défense nationale, a été nommé Rapporteur spécial pour les enquêtes sur place.